

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
003/AONO/R-AD/D-FD/C-
GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU
13 JANVIER 2021 EN PROCEDURE
D'URGENCE, RELATIF : AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE
DE GAUM-TIGNERE.**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de TIGNERE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Galim-Tignère, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de Pompe à Motricité Humaine au Centre de Santé Intégré de MAYO DANKALI dans la commune de Galim-Tignère.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- ETUDES ET INSTALLATION ;
- FORATION (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml);
- EQUIPEMENT DU FORAGE (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml) DEVELOPPEMENT ET ANALYSE ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAY DE POMPAGE ;
- ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU ;
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE LA POMPE ;
- LABELISATION;
- FORMATION ET SENSIBILISATION;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Dix million (10 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

5. Allotissement

Sans objet:

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE, , sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de

presse écrite et par voie d'affichages.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un-(01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2020 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021

EN PROCEDURE D'URGENCE,

RELATIF : AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE DE GAUM-TIGNERE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0,

d'un montant de 200 000 (Deux cent mille) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de ta date"originale de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le 09 FEV 2021 à 15 heures précises par la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM-CGT) dans la salle de session de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène

et la sécurité du chantier);

7. Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM- CGT), l'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE. ou au FEICOM de l'Adamaoua.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA